

**PROCES-VERBAL****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26/11/2020**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 26/11/2020 en visioconférence

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2020,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2020,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2021,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	292	2 843
Nombre de votants	81	1 156

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2020

	%	Nombre de voix
Oui	74.39	860
Non	21.89	253
Vote blanc	3.72	43

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2020

	%	Nombre de voix
Oui	73.62	851
Non	22.66	262
Vote blanc	3.72	43

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2021

	%	Nombre de voix
Oui	72.40	837
Non	23.88	276
Vote blanc	3.72	43

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 15h10

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Pascal DEBOUDT
Président du CRECVL



Jean-François de Mieulle
Trésorier du CRECVL



Jean-François de MIEULLE
La Haye Bodin
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

